**Informations et mentions obligatoires à faire figurer dans les délibérations des PP**

(Version du 3/10/2024)

**1/ Pour les projets des stratégies LEADER (présence d’une contrepartie régionale automatique)**

Description du projet, de son objet, de son calendrier et précision de son plan de financement en dépenses et en recettes détaillé ainsi :

|  |  |
| --- | --- |
| **Dépenses** | **Recettes** |
|   | Aide CD/autre cofi :….Aide régionale (contrepartie LEADER) : Aide LEADER :Aides privées :Autofinancement : |
| **Total HT :** | **Total HT :** |

Préciser que « ce projet s'inscrit en section de fonctionnement/ou investissement » selon le projet.

 Approuve le projet et le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;

Autorise Monsieur/Madame [représentant de la structure] à solliciter :

* L'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER et à signer les documents en lien avec la demande de subvention ;
* L’aide de la Région dans le cadre de la contrepartie régionale et à signer les documents en lien avec la demande de subvention ;

Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus.

S’engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement.

**2/ Pour le fonctionnement des GAL et les projets de coopération (absence de contrepartie régionale automatique)**

Description du projet, de son objet, de son calendrier et précision de son plan de financement.

 Approuve le projet et le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;

Autorise Monsieur/Madame [représentant de la structure] à solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER et à signer les documents en lien avec la demande de subvention ;

Autorise l'autofinancement à appeler des fonds européens FEADER ;

Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus.

S’engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement.